



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/979

Opération n° 99068006 "Cuisine centrale - réhabilitation". Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 20006

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/979 - OPERATION N° 99068006 "CUISINE CENTRALE - REHABILITATION". LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 20006 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Cuisine centrale – réhabilitation et renouvellement matériels et équipements ».

Par délibération 2021/909 du 08 juillet 2021 vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20006.

L'aménagement de la cuisine centrale de la Ville de Lyon dans les locaux sis 434 rue Maryse Bastié à Rillieux la Pape, date de 2014. Le bâtiment qui accueille ces installations nécessite aujourd'hui des remises à niveau. En effet, lors des travaux de restructuration du bâtiment, certaines zones du bâtiment existant n'ont fait l'objet que d'une réfection partielle. La vétusté après six années d'exploitation de certains espaces et installations techniques nécessite des travaux qui relèvent du propriétaire.

Ces travaux concernent principalement :

- des rénovations du carrelage des circulations au niveau des chambres froides et des encadrements maçonnés des portes de rampe d'accès au sous-sol ;
- des réfections des peintures de sol au sous-sol ;
- des réfections des plinthes et murs de la circulation amenant au local de répartition, zone de fort trafic ;
- des reprises ponctuelles d'étanchéité des traversées de dalle de certains réseaux gravitaires ;
- des reprises d'étanchéité de façade et de certains éléments de bardage ;
- des réfections de certaines portions de résine de sol en zone production.

Ces travaux doivent permettre au prestataire d'assurer la continuité du service de production des repas.

Cette opération estimée à 250 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20006.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 99068006 « Cuisine centrale – réhabilitation » est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 20006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 20006, AP 2021-1, opération n° 99068006 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 281 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - Année 2021 : 50 000 €;
 - Année 2022 : 150 000 €;
 - Année 2023 : 50 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET